## Informations de base

## 2023/2675(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Produits chimiques - classification, étiquetage et emballage des substances et des mélanges: modification, dans l'annexe VI, partie 3, des entrées concernant l'acide 2-éthylhexanoïque et ses sels; l'acide borique; le trioxyde de dibore; l'heptaoxyde de tétrabore et de disodium, hydrate; le tétraborate de disodium, anhydre; l'acide orthoborique, sel de sodium; le tétraborate de disodium, décahydrate et le tétraborate de disodium, pentahydrate

Complétant 2007/0121(COD)

## Subject

3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)

4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

## Acteurs principaux Date de Commission au fond Rapporteur(e) nomination **Parlement** européen **ENVI** Environnement, santé publique et sécurité alimentaire Date de Commission pour avis Rapporteur(e) pour avis nomination Marché intérieur et protection des consommateurs IMCO (Commission associée)